

00000677

153

SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE DE LA PECHE ET
RAPPORTS PÊCHE-AGRICULTURE EN CASAMANCE

par

Maritew Chimère DIAW (1)

.

(1) Sociologue de l'ISRA, affecté au Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye, BP. 2241 - Dakar (Sénégal).

R E S U M E

Il y a près de 4360 unités de pêche en Casamance, employant à peu près 9460 pêcheurs à temps partie 1 ou à temps plein.

Bien que devenus largement majoritaires dans le secteur (85 % des unités recensées) les pêcheurs autochtones *mandingue, joola, balant, baynunk, pël, manjak* - sont avant tout, des paysans-pêcheurs dont les activités halieutiques sont dominées par des stratégies agricoles et "terriennes" en général. Par contre, la minorité allogène - la plus visible - est constituée, pour l'essentiel, de pêcheurs spécialisés (*Séreer-siin, Lebu, Get-ndariens, Nyominka, Waalo-waalo, Tukulër*), impliqués dans des types de pêche à rentabilité élevée et concentrés dans des zones bio-écologiques à haut rendement.

L'ensemble de ces groupes coexistent, de façon inégale, dans cinq types de centres de pêche :

1) les campements maritimes saisonniers ; exclusivement orientés vers la pêche et dominés par les migrants *lebu, séreer*, et *get-ndariens*.

2) Les centres ambivalents; donnant sur la mer, l'estuaire ou les bolons ; de caractère saisonnier ou sédentaire et dominés par les pêcheurs *nyominka* (40 %) et *jooia* (30 %).

3) Les villages autochtones co-dominants dans lesquels la pêche est étroitement liée à l'agriculture et où, en l'absence de migrants, celle-ci est dominée par les pêcheurs *joola et mandingue* en Basse et Moyenne Casamance respectivement.

4) Les centres estuariens mixtes ; les plus importants de l'estuaire et dans lesquels une pêche de caractère exclusif dominée par les pêcheurs *tukulër et waal3-waalo* jouxte une pêche co-dominante pratiquée surtout par des pêcheurs autochtones.

5) Les villages d'agriculteurs-pêcheurs occasionnels, les plus nombreux en Casamance et dans lesquels la pêche est pratiquée par des paysans autochtones, de façon occasionnelle ou en très petit nombre.

A B S T R A C T

In Casamance, almost 4360 fishing units are manned by approximately 9460 fishermen on a full or part time basis

Now, largely the majority (8.5 % of the units censored) autochthonous *mandinka*, *joola*, *balant*, *baynunk*, *pël*, *manjak* fishermen remain still peasant fishermen whose fishing activities are dominated by agricultural and land-based strategies. In contradiction, the highly visible minority of migrant fishermen is characterized by its specialization in high-profitability fishing types and its concentration around high productivity bio-ecological zones.

All these groups are unevenly distributed in five types of fishing centers :

1) Seasonal maritime camps, exclusively oriented toward fishing and dominated by *lebu*, *sereer*, and get-ndar migrant fishermen.

2) Seasonal or sedentary ambivalent centers opened to the sea, the estuary and to the "bolons" and dominated by *Nyominka* (40 %) and *joola* (30 %) units.

3) CO-dominant autochthonous villages, where in the absence of migrant fishermen, fishing-highly linked to agriculture- is dominated by *joo'la* and *mandinka* fishermen of the lower and middle Casamance, respectively.

4) Mixed estuarine centers, the largest in the estuary, and characterized by the simultaneous existence of an exclusive fishing economy dominated by *tukulër* and *waalo-waalo* migrants and a co-dominant fishing subsector animated by local fishermen.

5) Villages of agriculturalists and occasional fishermen, the most numerous in Casamance and in which fishing is practiced only occasionally by local fishermen,

I N T R O D U C T I O N

L'étude des pêcheries, du milieu et de son expérience " en un mot, l'étude de la pêche "en elle-même" - doit être menée de front avec l'étude des conditions environnementales et des choix productifs plus larges à partir desquels elle est réalisée.

Un des buts du présent article qui se fonde sur des travaux entrepris dans la région depuis 1984 (cf. DIAW, 1985) est de donner un instantané de la situation ethno-démographique de la pêche casamançaise en 1985 et d'en tirer de premières leçons. Son objectif essentiel toutefois, est de décrire la dynamique de fonctionnement du système-pêche, dans ses rapports avec les stratégies paysannes et terriennes qui en définissent les formes en ce qui concerne les communautés ethniques et villageoises de la région.

Pour être opératoire, une telle description s'appuiera sur une typologie (celle des centres et villages de pêche), c'est-à-dire sur un instrument dont la fonction est d'unir, de spécifier, de différencier, et dont l'élaboration nécessite par conséquent un "effort de compréhension du processus réel d'unité/différenciation" (DIAW, 1985, 101).

1. LA REPARTITION ETHNIQUE DES UNITES DE PECHERIE : LE CADRE GENERAL

Après près d'un siècle de mutations, la physionomie sociologique de la pêche casamançaise, plus hétérogène qu'elle n'a jamais été, n'a plus rien de commun avec ce qu'elle était au début du 20^e siècle.

Jusqu'à cette époque, la pêche était une activité relativement sous-développée inexistante en mer et uniquement pratiquée en Basse Casamance estuarienne par les pêcheurs *joola*. Dans le cours du siècle, une succession de changements dont les pêcheurs migrants venus du Nord et de l'Est ont été le moteur, ont permis la modification de l'ensemble de ces conditions (DIAW, 1986).

Ainsi, la pêche est aujourd'hui pratiquée sur la côte et sur plus de 200 km à l'intérieur de l'estuaire et dans les *bolons*. 4359 unités de pêche y sont présentes en 1985 et constituent le cadre de travail de près de 9460 pêcheurs. Du point de vue des origines ethniques, onze groupes (*mandingue, joola, balant, baymunk, pé, m'jak, waalo-waalo, tukulër, lebu*) sont impliqués dans l'activité et contrôlent ensemble la quasi totalité des unités de pêche. Mieux, les rapports ethno-démographiques ainsi que la structure même des spécialisations techniques sont aujourd'hui inversés (1). Le fait nouveau, fondamental réside peut-être dans cette réalité. Ce sont en effet les pêcheurs autochtones *mandingue* (36 % des unités de pêche), *joola* (30 %) qui contrôlent la majorité des unités recensées en 1985 (tabl. 1). Lorsque l'on prend en compte les pêcheurs *balant* (14 %), *pé*, *Baymunk* et *m'jak* (5 %), ceci porte le

(1) Base : Recensement de 175 centres de pêche de Basse et Moyenne Casamance en 1985. Unité de collecte : chef d'unité. Nombre total de chefs d'unités recensés : 4359. Equipe : Bodian, Diatta, Diaw. Traitement informatique : Laloe, Diaw.

total des unités contrôlées par les pêcheurs "autochtones" à 85 % de L'ensemble des unités fonctionnant dans le cadre de la pêche casamançaise.

Dans un type de pêche comme celui de la crevette par exemple, il est frappant que contrairement à l'**assimilation** générale de ce type de pêche à la communauté *tukulër*, les unités "**mandingue**" représentent 41 % des unités crevettières et les unités "autochtones en général 70 % ! Ce rapport est sensiblement le même dans le cadre des unités mixtes crevette-poisson. Ce n'est que dans la mixité filet à **crevette/filet** dormant (10 % seulement des unités utilisées partiellement ou totalement pour la pêche à la crevette) que les unités "non migrantes" se limitent à 12 % du total. Des phénomènes similaires se retrouvent dans pratiquement tous les types de pêche à l'exception de la pêche maritime (filet dormant). Même dans la pêche à la senne, qui reste marquée par la **dominance** des pêcheurs migrants *nyominka* et *waalo-waalo*, la présence des pêcheurs autochtones s'élève aujourd'hui à 40 % des unités en question.

Il n'y a toutefois pas de synonymie absolue entre ces faits statistiques et l'importance réelle des diverses communautés ethniques dans la pêche. Toutes les unités de pêche, en effet, n'ont pas "le même poids". Les pêcheurs migrants professionnels qui ont préservé leurs spécialisations fondamentales dans des types techniques précis (senne de plage, filet dormant en mer, pêche à la crevette) maintiennent, dans les **localités** où ils concentrent leurs activités un poids économique sans commune mesure avec leur importance démographique. Ce sont eux qui ont les équipages de senne les plus impressionnants (57 à 90 pêcheurs par exemple) . . Les pêcheurs *waalo-waalo*, qui ne représentent que 1 % des unités de pêche emploient 580 personnes, soit 6 % de la force de travail. Les pêcheurs Zébu et get-ndariens représentent quant à eux près de 10 % de la force de travail contre 2,9 % des unités de pêche et les *Nyominka*, 8 % de la force de travail contre 3 % des unités. Ce sont encore les pêcheurs migrants qui lient la pêche au mareyage (*waalo-waalo*) ou à l'usage des **pirogues** - glacières ; ce sont eux qui restent hégémoniques en mer. L'ensemble de ces faits, par leur caractère contradictoire même, rendent **indispensable** le développement d'une approche qualitative susceptible de permettre l'appréhension de la dynamique générale du **système** et ses rapports avec les stratégies plus larges qui lui donnent "son sens".

2. LA TYPOLOGIE DES VILLAGES ET CENTRES DE PECHE ET LES RAPPORTS ENTRE LA PECHE ET LES AUTRES ACTIVITES

Il y a plus de 175 centres A partir **desquels** la pêche est aujourd'hui pratiquée en Casamance. En se fondant sur leurs rapports avec l'espace écologique (position géographique, ressources halieutiques et agricoles **accessibles**...), social (origines ethniques et **géographiques**, degré de spécialisation) et économique (position par rapport aux marchés, aux infrastructures), il est possible de distinguer cinq grands types de centres de pêche en Casamance. Les caractéristiques de ces centres ont été largement décrites ailleurs (DIAW, 1995 : 101-127) et peuvent donc être résumées ici (voir carte).

2.1. LES CAMPEMENTS MARITIMES SAISONNIERS :

Ne représentant que 3 % des centres de pêche de la région, ces campements, constituent les points d'implantation quasi-exclusifs des pêcheurs "professionnels" *lébu* et *Séréer* de la Petite Côte (Yeen, Ngaparou, Pointe Sareen. . .) et des *wolof* de Get-Ndar et du Ganjool. Construits autour des campagnes de pêche de ces communautés aux traditions migratoires anciennes, l'exploitation saisonnière de la mer est la "raison d'être" exclusive de ces campements. Dans leur arrière plan, on trouve les villages de cultivateurs *jool* dont l'éloignement par rapport à la plage symbolise le retrait: par rapport à la pêche maritime. Ce n'est en réalité qu'à Kafuntin - le plus grand centre de pêche que l'on trouve des équipages autochtones (*sosé* et *jool*) venus à la pêche sous la tutelle des pêcheurs *lébu* et Guet-Ndarien ou grâce au soutien des projets de développement paraétatiques comme c'est le cas du groupe GOPEC de Kafuntin.

Les pêcheurs saisonniers des campements du littoral casamançais ne sont pas tous des pêcheurs exclusifs. Parmi eux, on trouve une fraction significative de pêcheurs - agriculteurs co-dominants dont l'implication dans la pêche maritime n'est exclusive que par rapport à l'économie casamançaise. Sur un échantillon de 24 chefs d'unités de production basés sur le littoral en mars 1984, 45 % étaient des pêcheurs co-dominants, combinant la pêche avec les cultures sèches de rente (mil, arachide) et, plus rarement, avec le maraîchage, la riziculture ou la culture du maïs et du manioc. Parmi ceux-ci, la grande majorité (72 %) est constituée de Zébu (surtout), de *Séréer* et, occasionnellement de *Wolof*, tous venant de la Petite Côte. A l'opposé, les pêcheurs exclusifs - la majorité - viennent pour la plupart de Get-Ndar et du Ganjool. (69 %).

Les migrations de ces pêcheurs en direction des centres côtiers casamançais sont déterminées par des nécessités techniques étroitement combinées à la disponibilité des marchés et **aux** conditions sociales propres à une vie de campagne. Les pêcheurs originaires de la Petite Côte sont tous des pêcheurs de langouste et de sole dont la présence en Casamance est avant tout justifiée par la nécessité technique de suivre ces espèces. En Casamance même, leurs mouvements le long de la côte à la suite des modifications du milieu interviennent en cours de saison sèche. L'existence d'un marché lucratif pour la langouste, qui date de l'époque où "les Grands Viviers de Dakar" préfinançaient cette pêche et assuraient la remorque des pirogues non-motorisées jusqu'aux lieux de campagne, est, en réalité, indissociable des nécessités techniques per-se. Ce marché est entretenu aujourd'hui par la demande importante provenant des hôtels et les prix rémunérateurs proposés (KEBE, CHABOUD, 1984 : 42), tandis qu'un mareyage important destiné à Dakar maintient l'intérêt porté à la pêche à la sole.

Les pêcheurs Get-Ndariens et Ganjool-Ganjool par contre, sont avant tout des pêcheurs de gros poissons (capitaines, otholithes, arius, brochets. . .) et de squales, pratiquant également (plus rarement) la pêche à la sole. Malgré le mareyage en frais qui est actif à Kafuntin, une partie importante des prises en poisson des filets dormants est destinée à la transformation artisanale. A Bukot, spécialisée dans la production du *gall-séché* obtenu à partir du requin, la production est transformée par les femmes Ganjool-ganjool qui viennent également en campagne. Une partie importante de Sali est achetée par une usine de Dakar (la COMMAF-Pêche) pour être ensuite exportée (KEBE-CHABOUD, 1984 : 47). A Yafuntin, ce sont également les femmes des pêcheurs saisonniers qui avec les femmes *jool* réalisent l'essentiel de la transformation artisanale en *Gejj* (fermenté-séché), en *sali*, *jeu* (Cymbium). Une production de *métou-pha* fumé est effectuée par des transformateurs ghanéens venant en début de saison (Thid : 48).

2.2. LES CENTRES AMBIVALENTS MARITIMES ET ESTUARIENS

Ces centres (6 % des centres de pêches) se sont constitués selon des termes qui - les villages *Nyominka* de la Pointe Saint-Georges mis à part - diffèrent profondément de la constitution des campements saisonniers du littoral. Il s'agit avant tout en effet de villages sédentaires permanents constitués au niveau de l'embouchure (Elinkin, Joge, Karabaan) ou dans le creux de promontoires ou d'échancrures leur permettant à la fois l'accès à la mer et l'accès aux bolons intérieurs (Bujejet, Salulu, Bun, Kayelo...). Seuls les campements *Nyominka* de Ponta-Bassul et de Ponta-Jogaan ont été conçus selon des modalités similaires à celles qui ont conduit à la création des campements saisonniers de la côte. Par leur position cependant, par la nature des milieux exploités et des populations réalisant cette exploitation, ces trois campements relèvent du même type que les villages sédentaires ambivalents.

Caractérisés par la possibilité qu'ils offrent d'exploiter à la fois l'embouchure, les bolons intérieurs et la mer à partir d'une position qui permet l'accès à ces trois types de milieu, ces centres dans leur ensemble, sont le domaine de prédilection des saisonniers *nyominka*, les plus nombreux (près de 40 %) en Casamance "marine". Le milieu ambivalent marin et estuarien des centres précités est en effet très proche de celui des îles du Salum et explique la concentration des pêcheurs *nyominka* dans ces zones tandis que leur présence sur le littoral est insignifiante (4 % de l'échantillon) (1).

A côté des *Nyominka*, les populations de pêcheurs qui fréquentent les zones ambivalentes sont d'origines diverses et comprennent des Get-Ndariens (à Salulu uniquement), des *Mandingue*, des *Pël* et des *Séreer-siin* qui ensemble représentent près de 18,5 % des effectifs. L'importance de la présence *Joola* (près de 30 %) y est frappante et reflète le caractère transitoire et ambivalent de leurs rapports avec le milieu halieutique. L'analyse du mode de constitution des communautés de pêche de cette zone, devrait aider à la compréhension de leurs caractéristiques spécifiques,

Les campements Nyominka saisonniers :

Ponta Basul et Ponta Jogaan sont avant tout des bases de pêche entièrement construites autour du caractère saisonnier des migrations des pêcheurs *Nyominka*. Malgré l'ancienneté de ces dernières qui durent depuis plus de 30 ans aucun processus de sédentarisation ne s'y est fait jour et chaque année, entre la fin du mois de juin et le mois de septembre, les campements *Nyominka* sont désertés et tous rentrent dans leurs villages d'origine à Jogaan et à Basul (2).

(1) Il est bon de rappeler que notre échantillon, qui compte 54 chefs d'unité de la zone "marine" interrogés en mars et 18 chefs interrogés plus tard (juillet-août) dans cette zone et dans l'estuaire, est un échantillon accidentel non-aléatoire et que les valeurs issues du traitement des données recueillies doivent être considérées, jusqu'à nouvel ordre, comme approximatives.

(2) Exception faite de certains chefs de lignage qui restent à Ziguinchor où ils entretiennent une base permanente. Ceci ne doit pas surprendre.

Dans leur quasi totalité (près de 90 %) les pêcheurs de senne et de "yolal" de Basul et de Jogaan sont restés, à la différence de ce qui se passe ailleurs, des paysans pêcheurs co-dominants qui continuent pendant la saison humide à entretenir leurs rizières(1) des îles du Salum et, occasionnellement, à cultiver du maïs et de l'arachide. VAN CHI (1977) a longuement décrit le fonctionnement de l'économie maritime et rurale des îles du Salum. Il ne fait pas de doute que c'est celui-ci, avant tout, qui régule le rythme migratoire des pêcheurs Nyominka de Jogaan et Basul. Malgré la co-dominance de la pêche et de l'agriculture et de la persistance du phénomène de "retour" dans les îles en fin de saison sèche, la pêche constitue chez la majorité des saisonniers de Basul interrogés, le choix productif prioritaire.

Leur installation à la Pointe Saint-Georges, ne s'est pas faite sans la résistance des communautés Jooza propriétaires du terroir. Aujourd'hui, toutefois, la quasi totalité de la main-d'oeuvre utilisée pour renforcer les noyaux lignagers formant la base des équipages de senne est constituée de Jooza venant des villages environnants (32 % des équipages de Ponta-Basul). De même, certaines unités joola de la région viennent isolément effectuer des campagnes de pêche dans les campements nyominka.

Les centres sédentaires des zones ambivalentes, se sont constitués différemment des campements saisonniers. Créés par les populations autochtones, ces villages sont avant tout des villages de riziculteurs où l'agriculture a largement précédé la pêche. Encore aujourd'hui, la culture du riz, la palmeraie, l'élevage domestique et quelquefois la production du sel, constituent la toile de fond sur laquelle se sont greffées des activités halieutiques en expansion. Dans des villages comme Jogé, et Elinkin la pêche maritime a d'abord été développée par des populations d'origine séreer, totalement "joolaisées" aujourd'hui. Les migrants Nyominka pêchant au filet dormant (Joge) ou à la senne de plage (Elinkin) ont suivi, précédant de quelques années l'arrivée d'autres pêcheurs saisonniers dont l'importance démographique est cependant négligeable. Le développement de Bujejet comme centre de pêche maritime et estuarienne a été par contre sensiblement différent. Bujejet, en réalité, a été créé par les premiers migrants Nyominka qui en ont fait, non un campement saisonnier, mais un village de pêche permanent. A cheval sur la frontière sénégalaise et bissau-guinéenne et situé à l'entrée du bolon d'Esukujak donnant sur la mer, sa position en a fait une étape privilégiée dans le mouvement de va-et-vient ininterrompu entre les eaux sénégalaises et guinéennes. Pendant toute l'année, Bujejet reçoit un influx de populations diverses Jooza, Pél, Manding, Fanti du Ghana) parmi lesquelles l'élément Nyominka domine très nettement. Durant l'hivernage les pêcheurs Nyominka de Bujejet - à la différence de ceux de la Pointe Saint-Georges - restent sur place et continuent à pêcher au filet dormant, au Yolal ou à la senne de plage. En septembre 1984, ils constituaient 63 % des chefs d'unités de pêche du village.

Bien qu'adossé aux rizières des paysans de Kabrus, Bujejet est pratiquement un centre de pêche exclusif. Malgré leur ancienneté dans le village, les pêcheurs Nyominka n'ont pas, en effet, réussi à se créer une assise foncière susceptible d'accueillir des *faro* (rizières) qui leurs seraient propres. Ainsi, la cueillette et la transformation des huîtres et des coquillages (*paan*) ainsi que l'élevage domestique, constituent (à part la pêche et ses activités annexes) les seules activités propres aux résidents permanents du village,

(1) Il est bon de noter que depuis près de 5 ans, la riziculture a pratiquement disparu des îles du Salum en raison de la sécheresse.

Salulu, Joge et Elinkin sont comme Bujejet des centres mixtes ou coexistent pêcheurs sédentaires et migrants saisonniers. Ils diffèrent cependant de ce dernier par le fait que dans les trois villages, il existe des pêcheurs autochtones ou assimilés possédant une assise foncière propre permettant la réalisation co-dominante de la pêche et de l'agriculture dans le village même. Dans les trois villages la culture du riz est, dans la pure tradition *Joola*, l'activité agricole dominante des pêcheurs autochtones. A Elinkin, certains s'adonnent à la **fabrication** d'huile de palme tandis que leurs femmes récoltent les coquillages (*paan*) et assurent une production de sel importante. A Salulu, celles-ci font du maraîchage en plus d'un travail important de cueillette d'huîtres et autres coquillages, tout comme à Jogé où cette dernière activité (février-avril) **précède** la pleine saison de pêche et suit la récolte de vin de palme (à partir de décembre) et celle du riz (décembre-janvier).

Parmi les pêcheurs migrants certains sont également des pêcheurs **codominants**. C'est le cas notamment des pêcheurs *Nyominka* de Basul et Nojoor pratiquant la pêche au filet dormant à Salulu. Comme il en est de tous les **paysans-pêcheurs** allogènes, leurs activités agricoles échappent à l'économie **casamançaise**.

Les pêcheurs migrants des villages sédentaires mixtes sont toutefois dans leur grande majorité des pêcheurs exclusifs qui représentent près de 85 % de notre échantillon. C'est là une donnée frappante, qui montre exactement l'inverse de la situation des campements saisonniers *nyominka*. C'est également un indice significatif de la différence de dynamique qui caractérise les deux types de **migrations**. A la différence **des mouvements** massifs et régulés des pêcheurs de Basul et de Jogaan, les déplacements des pêcheurs *nyominka* (originaires des villages sédentaires autochtones, se sont en général effectués sur de très longues périodes à la poursuite du poisson. Une unité rencontrée à Bujejet par exemple **est constituée** par des pêcheurs *nyominka* présents en Casamance (Bodé, puis Sancaba-Manjack..) depuis 3 à 4 générations, tandis que d'autres, venus plus récemment à Elinkin, n'ont pas quitté ce village depuis 13 ans sauf, à quelques rares occasions, pour voir des parents au village ou pour faire face à certaines obligations sociales (condoléances etc...). Cette tendance à la **sédentarisation** en Casamance est également perceptible à travers le fait qu'au moment des fêtes de la tabaski, en septembre 84, la majorité des unités *nyominka* de Bujejet n'ont pas jugé bon d'aller passer les fêtes dans leurs villages d'origine.

L'économie de la pêche qui constitue l'artère vitale des centres ambivalents sédentaires est alimentée par deux grandes activités commerciales : la vente en frais et la transformation. La position de ces deux termes n'est cependant pas la **même** dans les deux types de centres qui ont été décrits.

Hormis sa position privilégiée par rapport à la 'route' maritime liant le Sénégal à la Guinée Bissau, l'attrait qu'exerce le centre de Bujejet sur les pêcheurs migrants s'explique aussi par la proximité des hôtels (**Emitai**, Socetour . .) qui constituent un marché important et stable pour le poisson frais (Brochet, capitaine . .) et dont le rythme saisonnier des activités influence même les dates d'arrivées de certains migrants, Bujejet est **également** le premier centre de production de requin fumé (métorah) de Basse Casamance. La commercialisation du métorah est réalisée par les transformateurs eux-mêmes ou par des commerçants qui expédient le produit vers la Gambie et la Guinée. Ces pays servent également de point de transit dans l'alimentation de pays tels que le Ghana (KEBE et **CHABOUD**, 1984 : 47).

La production de gejj et surtout d'ailerons de requins séchés est également importante. Le commerce des ailerons séchés, qui fait l'objet de contrats de prêts/livraisons entre certaines unités de pêche et des commerçants basés à Banjul, est une activité particulièrement lucrative dont les marchés d'Extrême-Orient constituent la destination finale (Ibid : 47).

A la différence de Bujejet et d'Elinkin (qui dispose d'une voie d'accès au marché d'Usuy) les activités halieutiques sont dominées dans les îles Blis-Karon enclavées (Salulu, Jogé) par les activités de transformation. A Jogé un centre de production de métorah à destination de la Guinée est animé en saison sèche par des transformateurs *mandingue* venant de Gudomp, tandis que le gejj y est activement produit. A Salulu, les pêcheurs avec l'aide des femmes transforment eux-mêmes le poisson en gejj pour le stocker et le vendre ensuite aux *bana-bana*. L'accès de ces derniers à ce centre enclavé n'étant pas régulier, les pêcheurs sont souvent obligés, en fin de saison, de transporter par sacs entiers le poisson séché jusqu'à Ziguinchor, Kaolack et Dakar où ils effectuent eux-mêmes la commercialisation. La transformation à Elinkin est également effectuée par les pêcheurs eux-mêmes qui en livrent le produit aux revendeurs ou qui vont à Usuy ou à Dakar (en utilisant le bateau "Casamance-Express") pour y vendre leurs produits.

La commercialisation en frais est réalisée essentiellement en direction de Ziguinchor. Souvent les pêcheurs s'organisent pour transporter leurs prises dans une même pirogue, après que celles-ci aient été marquées. L'introduction des pirogues glacières, autant à Salulu et Jogé qu'à Ponta, est une donnée nouvelle dont les effets se font déjà sentir dans l'approvisionnement de Ziguinchor en poisson frais, à partir de ces points de pêche⁽¹⁾.

2.3. LES VILLAGES AUTOCHTONES CO-DOMINANTS

Ce sont des villages de paysans-pêcheurs qui partagent, de surcroît, la caractéristique de ne pas être des centres d'immigration saisonnière de pêcheurs non autochtones. La pêche y est une activité étroitement liée à l'agriculture, dans un rapport qui varie cependant suivant les endroits. L'importance de la pêche est marquée par le fait que tous les villages considérés disposent d'une flottille de pêche dont la taille se situe entre 30 et 72 unités de pêche.

Il existe tout un éventail de villages autochtones *co-dominants* (31 % des centres de pêche) qui se différencient par les spécificités de leurs systèmes productifs, par leur position, par les caractères ethniques des populations de pêcheurs, de même que par les formes que revêt la pêche dans ces villages. Nous distinguerons très schématiquement les villages *joola* du complexe côtier de Basse Casamance et les villages *mandingue*, *balant* de Moyenne Casamance.

2.3.1. Les villages du complexe côtier Bas-Casamançais

Il s'agit de villages situés à l'intérieur du vaste complexe de marigots parallèles ou perpendiculaires à la côte et où le développement de la pêche a abouti à la co-dominance de celle-ci avec la riziculture et les autres "lignes" d'activité économique. Les exemples fondant la description suivante sont de la Casamance, dont les similitudes et les différences sont de nature à révéler l'essence des processus sur lesquels se fonde la co-dominance de la pêche et de l'agriculture dans les systèmes productifs du complexe côtier.

(1) La commercialisation en frais se fait même maintenant jusqu'à Dakar. En 1983, des pêcheurs Nyominka de Salulu commercialisaient des brochets, transportés en pirogue glacière jusqu'à Ndangaan-Sambu puis en camion jusqu'au marché de la Gueule Tapée à Dakar (CHABOUD, comm.pers.).

L'histoire de la Basse Casamance est marquée par le primat de la riziculture sur l'ensemble des systèmes productifs. Ceci est une réalité encore perceptible aujourd'hui.

Dans le Buluf toutefois, la primauté de la riziculture est contre-balançée par le développement d'autres activités, parmi lesquelles la pêche. Malgré une intégration toujours plus poussée dans l'économie de marché dominante, il est remarquable que les cultures d'hivernage dans les villages de paysans-pêcheurs semblent être, avant tout, destinées à l'autoconsommation. A côté du riz, le mil est la culture la plus pratiquée, suivie du maïs qui commence à être exploité. L'arachide, culture de rente par excellence, semble n'être que peu cultivée. Le développement rapide du maraîchage (oignons, tomates, choux; pommes de terre. ..) et de bananeraies, à partir du début des années 1980, doit être compris dans ce contexte. Créées autour de groupements collectifs encadrés par les organismes agricoles (PIDAC), ces cultures de saison sèche constituent avec les plantations fruitière familiales (oranges, mangues), la fabrication et la vente de l'huile de palme ainsi que la cueillette des fruits sauvages (*madd, ditax, néré, taba*), une source de numéraire extrêmement importante des villages comme Cobon, Conk-Essyl, Tenduk, Mlomp ou Bodé. Cependant, ces activités, auxquelles s'ajoutent l'élevage des bovins et d'autres animaux domestiques (chèvres, mouton) ainsi que la cueillette des huîtres, la construction et l'artisanat (travail du bois, vannerie, poterie), ne concurrencent pas réellement les cultures d'hivernage mais les complètent plutôt comme le montre le calendrier des activités de production (tabl. 1).

On voit que seule la pêche qui continue, en hivernage, à être pratiquée sur un rayon de 5 à 10 km autour des villages, concurrence sérieusement les cultures d'hivernage dont le riz. Source de revenus monétaires importants, la pêche est de plus en plus 'prioritaire' pour certains jeunes qui, corrélativement, négligent les travaux des champs. A Conk-Esil, certaines unités sont désormais composées de pêcheurs exclusifs ayant totalement abandonné l'agriculture. De même, bien que la majorité des unités de pêche soient composées de pêcheurs co-dominants, la plupart manifestent une nette tendance à privilégier la pêche au détriment de l'agriculture.

Dans notre échantillon, comportant des unités venant de trois villages du Buluf, (Tenduk, Bodé et Conk-Esil), cinq chefs d'unité sur sept soit 71 % citent la pêche comme leur activité la plus importante contre seulement un (14 %) estimant que l'agriculture (riz, maïs) lui était plus utile. Un dernier chef d'unité plaçait les deux activités sur le même plan.

Parmi ces chefs d'unité pratiquant tous la pêche d'hivernage, la pratique simultanée de la pêche et de l'agriculture résulte d'un compromis difficile entre les calendriers et les temps de travaux propres à chaque activité. Pratiquée de nuit, la pêche au filet dérivant (*yolal* et *félé-félé*) ou au filet dormant est en effet une activité épuisante, qui dure de 12 à 24 heures (sorties : 16 h - 18 h ; débarquements : 5 h - 6 h). Dans le courant du mois de septembre, les hommes dans le Buluf vont aux champs dès 8 heures le matin pour ne revenir qu'en début d'après-midi, vers 15 ou 17 heures. Pratiquer les deux activités quotidiennement, dans ces conditions, est une prouesse que peu tentent de réaliser. Le plus souvent donc, ces deux activités sont pratiquées alternativement ; trois jours dans la semaine étant, en général, consacrés à l'agriculture contre quatre à la pêche, à la vente et à l'avitaillement à Ziguinchor.

Source de revenus monétaires importants, la pêche joue un rôle de plus en plus important dans le maintien de la jeunesse masculine au village tandis que le développement de divers projets agricoles (maraîchage en particulier) joue un rôle similaire en direction des femmes.

En outre, l'adoption de la pêche par une partie de la jeunesse a comme corrolaire le développement de comportements migratoires que l'on ne trouvait auparavant que parmi les saisonniers venant du Nord. Les pêcheurs de Conk-Esil qui, dans les années 1930, limitaient leurs migrations aux eaux intérieures des bolons, et éventuellement à l'estuaire, suivent aujourd'hui le poisson dans plusieurs points de la Casamance et: jusqu'en Guinée-Bissau. L'adoption de ce type de comportement date du début des années 1970, après le passage de la première génération d'Esiliens au centre de pêche Emile Badiane de Gudomp en 1964-65. Ceux-ci sont les premiers à pratiquer la pêche aux gros poissons (au *yolal* surtout) à Conk-Esyl ; ils sont également les premiers à aller en Guinée-Bissau.

Il y a ainsi trois moments distincts dans les migrations de pêche des unités esiliennes :

- les migrations d'hivernage à l'intérieur des bolons du Buluf et des environs. Nous avons déjà abordé les caractéristiques majeures de ces dernières.

- les migrations vers la Guinée-Bissau sont les premiers mouvements de saison sèche et commencent dès le mois d'octobre, c'est-à-dire avant la fin des récoltes et la campagne de commercialisation des produits de traite.

Les pêcheurs de Conk-Esil se dirigent alors vers le Rio Cacheu où selon eux, il y aurait plus de poissons (capitaines en particulier) à cette époque.

- En avril, les unités esiliennes reviennent dans les eaux casamançaises où la pêche est surtout bonne à partir de cette période. Certaines unités transitent à Bujejet où elles restent quelques semaines. D'autres vont vers d'autres lieux de pêche (Joge...).

En mai, les unités migrantes se retrouvent toutes à l'embouchure, dans les environs de l'île de Karabaan. A partir de 1980, ce rendez-vous s'est fait dans le campement provisoire de Bajankasan avec également des unités originaires de Kabylin dans le Foni. En 1984, des conflits ont opposé les saisonniers esiliens aux autochtones de Bajankasan⁽¹⁾. Les premiers vont, depuis lors, camper à Joge.

Pendant la saison sèche donc, les pêcheurs de Conk-Esil sont engagés dans des mouvements migratoires actifs et élaborés, dont les formes révèlent le processus de spécialisation halieutique en cours au niveau d'une fraction du village. Ce dernier garde cependant une économie à caractère multiforme et intégré comme le montre l'intensité de la vie économique qui, à la même époque que les migrations de pêche, tourne autour des bananeraies, des jardins maraîchers et de la cueillette des huîtres qui, elle aussi, engendre d'autres types de migration (CORMIER-SALEM, 1986).

Les villages co-dominants du Banjal sont, pour l'essentiel, des villages de mangrove (Banjal, Elubaliir, Satingeer, Etama, Sel egi) dont le fonctionnement est différent de celui des villages forestiers du "royaume d'Enampore" (Esil, Bajat, Enampoor, Kamobël).

Du point de vue de la disponibilité des ressources, et par conséquent de l'articulation des choix productifs, ceux-ci présentent un contraste frappant vis-à-vis des villages du Buluf qui, situés sur le continental terminal, bénéficient à la fois du plateau, de la forêt et de la mangrove. Dans la plu-

(1)CORMIER (1984) relate ce conflit ainsi que celui qui oppose les pêcheurs de Conk au village de Niomun.

part des villages co-dominants du Banjai, par contre, les rizières profondes constituent la source exclusive de production agricole. Nulle part on ne trouve la riche combinaison de la riziculture avec les cultures sèches de plateau, le maraîchage ou les plantations fruitières. Seuls quelques villages, comme Batingeer avec ses champs de patates, ont la chance de cultiver autre chose que le riz qui, du reste, est entièrement destiné à l'autoconsommation. La grande importance de la production du sel réalisée de mars à juin par les femmes et destinée autant à la vente qu'à la consommation domestique, a un autre versant : la salinité très élevée des sols et la tragique rareté de l'eau douce. Ces facteurs expliquent la très grande importance de l'élevage domestique (boeufs, porcs, moutons, chèvres, volaille) et occasionnellement, de l'artisanat. Ils expliquent également l'importance de la cueillette des huîtres de mangrove et la co-dominante ancienne de la pêche et de l'agriculture. Le caractère particulier des rapports entre l'action anthropique et l'éco-système mangrove particulier de ces villages, explique finalement le niveau d'intégration rarement égalé ailleurs de ces deux activités, comme en témoigne l'aménagement des bassins à poisson dans le cadre du processus de drainage et de dessalement progressif des terres conquises sur la mangrove.

Dans le champ de cette économie dont les conditions naturelles expliquent la très forte spécialisation, les paysans-pêcheurs banjai ont très tôt développé des migrations de pêche étroitement soumises au calendrier agricole. Les pêcheurs de Elubaliir, par exemple, situent très nettement la riziculture au sommet de leur axe de priorités productives - la pêche suivant de près - malgré des migrations de pêche 'qui durent globalement du mois d'octobre au mois de juillet. En réalité, ces déplacements qui s'effectuent en direction des zones estuariennes en amont de Ziguinchor et sur le Soungrougrou (Niagis, Bemme-Jatakunda, Jafar-duma) pour la pêche au *japang* (ou kaya), sont eux-mêmes déterminés par la séquence de la vie au village et des travaux rizicoles en cours d'année. Les pêcheurs-riziculteurs de Elubaliir observent en effet trois moments migratoires distincts à l'intérieur de la saison sèche. Ils se déplacent vers Bemmé ou Niagis, d'abord entre octobre et décembre pour revenir passer les fêtes de fin d'année au village ; ils repartent en février pour revenir au mois d'avril retourner les sols et préparer leurs rizières en vue de l'hivernage ; ils font enfin un dernier départ en juin pour revenir le mois suivant au début des pluies, pour entamer les travaux de culture et la saison agricole proprement dite.

Pendant ce temps, dans les villages, les activités tournent autour de la cueillette des huîtres, de la production de sel et de la fabrication de fumure à partir de cendres de déchets brûlés (*etun*). Les productions féminines sont occasionnellement renforcées par l'artisanat (tissages, vannerie) auquel les hommes participent activement, surtout les plus âgés. En hivernage, la subordination de la pêche à l'agriculture est encore plus marquée et certains cessent de pêcher, particulièrement pendant les périodes les plus intenses d'activité agricole.

L'approvisionnement des villages en poisson est cependant assuré en cette période par le maintien de certaines formes de pêche (*fungacam*) dont les contraintes en termes de temps de travaux et de calendrier ne sont pas excessives (1 heure à 2 heures tous les deux ou trois jours). En certains endroits, une production artisanale de *gejj* est réalisée et souvent un surplus est dégagé qui permet la vente et la réalisation d'un revenu monétaire au-delà de l'autoconsommation.

2.3.2. Les villages autochtones estuariens co-dominants

Ceux-ci sont dominés par le peuplement *mandingue* mais sont en réalité multi-ethniques. On y trouve en effet des *balant*, des *Pël*, des *Joola*, des *Baynynk*, des *Manjak* ainsi que d'autres minorités ethniques. Ces villages ont une double caractéristique : celle d'abriter des activités de pêche quelquefois plus importantes qu'en Basse Casamance (40 à 90 unités, de pêche par village) qui sont, de surcroît, le fait exclusif de pêcheurs autochtones non-migrants.

Les villages autochtones co-dominants sont nombreux en Moyenne-Casamance et dans la zone estuarienne à l'Est de Ziguinchor (Tambakumba, Kunjunju). Dans le Yasin, Jafaar-duma, Jibabuya, Bemme-jatakunda, de même que la ville de Marsasum en sont les principaux exemples. Il en est de même en ce qui concerne la ville de Seju dans le Buje, qui de par le fonctionnement de son économie halieutique, se rattache à cette catégorie. Dans le Balantakunda, Hamdalay, Sina et Ségafula en sont les exemples les plus marquants.

Le poids démographique des divers groupes ethniques dans la structure des villages et des unités de pêche varie en fonction de la région historique considérée (Basse Casamance orientale, Balantekunda, Kuje-Yasin) ; cependant l'élément fondamental à retenir, par rapport à la pêche, reste le poids croissant de l'élément *mandingue* dans la répartition ethnique du secteur (tabl. 2).

Dans ces villages, la production halieutique est axée autour d'une stratégie paysanne répondant au double impératif posé par l'exigence de sécurité alimentaire et une insertion croissante dans les circuits de la petite production marchande.

Dans le Balantakunda, les cultures d'hivernage -- parmi lesquelles la production du riz, celles du mil, du manioc et du maïs exclusivement destinées à la consommation domestique -- répondent pour l'essentiel à la première exigence. L'arachide, culture marchande par excellence, ainsi que les productions de patates et de haricots à partir du mois d'août, sont par contre orientées vers la vente et l'obtention des revenus monétaires nécessaires aussi bien au fonctionnement de l'économie domestique (huile, sucre, café...) qu'à l'ensemble des échanges générés par une économie de marché dont l'hégémonie est désormais incontestée.

Le Balantakunda bénéficie en général de conditions naturelles favorables marquées par la disponibilité de zones inondables propices à la riziculture de bas-fond, mais aussi par l'existence de versants où se réalise la culture du riz pluvial, de palmeraies et de zones de plateau favorables aux cultures sèches. Il en résulte une économie de caractère multiforme fondée sur l'exploitation simultanée de l'ensemble des possibilités offertes par le milieu.

Ainsi, outre les cultures d'hivernage -- où le mil plutôt que la riziculture tient le rôle principal -- tout un complexe d'activités complémentaires aux cultures vivrières est développé en saison sèche par les populations féminine et masculine des villages du Balantakunda. A Hamdalay et à Sina, la production d'huile de palme, la cueillette des fruits sauvages et les plantations domestiques dominent les cultures de contre-saison, de concert avec l'élevage domestique, la production de sel, de miel et l'artisanat. A ces activités, s'ajoute à Ségafula une pratique active du maraîchage (tomate, piment, oignon, chou...) organisée sur la base d'associations de quartiers, qui exploitent également la bananeraie.

Mise à part une portion négligeable attribuée à la consommation domestique, toutes ces productions sont finalisées à l'intérieur des circuits marchands dominants et jouent le même rôle que l'arachide, la patate ou le haricot.

Comme partout ailleurs dans le monde dit "mandinguisé", la division sexuelle du travail est fondée, pour l'essentiel, sur la répartition des tâches par type de produits et non par opérations culturelles comme parmi les riziculteurs du Banjul. Cette caractéristique n'est cependant pas absolue. Si la riziculture de bas-fond et de versant est exclusivement une activité féminine à Segafula et Hamdalay, on retrouve par contre dans la culture du riz à Sina, une division sexuelle du travail par opération culturelle (les hommes labourent et les femmes repiquent et récoltent), ce qui est un fait marquant pour une communauté à dominante *manding-balant*. La culture du mil, organisée à l'échelle du segment de lignage, implique également les éléments masculin (labour, semis) et féminin (récolte) de l'unité de travail domestique dans l'ensemble des trois villages considérés. En général, les productions de maïs, d'arachide, de patate et de haricot sont assumées par les hommes. Il faut remarquer que la plupart sont des activités de saison humide, tandis que des productions féminines telles que le maraîchage, la bananeraie, ainsi que le traitement et la vente des produits fruitiers offrent aux femmes un support productif décisif en saison sèche.

La pêche, dans l'ensemble de ces villages, s'est développée dans ce contexte. Les pêcheurs des villages co-dominants sont avant tout des paysans-agriculteurs qui, à la différence des unités *joola* que nous avons décrites, n'effectuent pas de campagnes de pêche lointaines. Leur pêche est, dans son essence même, une pêche sédentaire, active surtout en saison sèche. En hivernage celle-ci continue à être pratiquée pour satisfaire à la fois les besoins nutritionnels de la communauté (*ndawal*) et les exigences de l'économie monétaire. On retrouve donc le même rapport que celui établi dans l'agriculture entre cultures vivrières et cultures de rente. Cette réalité est parfaitement décrite par les pêcheurs de Segafula qui nous disaient en septembre 1984 :

"la pêche ne gêne nullement les travaux des champs. Nous sommes tous proches de "notre mer" ; nous pouvons donc rapidement aller prendre notre *dund*(1), vendre ensuite aux *bana-bana*(2) et aller aux champs dans la même journée".

En hivernage, le calendrier de pêche est donc conçu de manière à permettre la réalisation simultanée de la pêche et de l'agriculture à la différence notamment des villages du Buluf où cette réalisation est alternée. Ici, comme là-bas, la pêche se fait surtout de nuit pendant cette période, mais dans des conditions moins contraignantes. Parties après le dîner, les unités de filets dérivants sont de retour dès les environs de 24 heures (au lieu de 6 heures dans le Buluf). La fraction destinée à l'autoconsommation une fois prélevée, les prises sont laissées dans la pirogue jusqu'au lendemain où elles sont alors vendues aux *bana-bana*.

Tandis que Hamdalay est situé au bord de la Nationale 6- la "Route du Sud" - Sina et Ségafula sont des villages relativement enclavés situés à plusieurs kilomètres de la route. Dans tous ces villages le commerce du

(1) *dund* : dans le sens de nourriture ; besoins alimentaires.

(2) terme Wolof désignant les personnes s'adonnant au petit commerce.

poisson est en réalité, un micro-mareyage dont les agents sont des *bana-bana* originaires de ces villages ou des environs et travaillent à vélo. Les produits sont destinés à d'autres villages du Balantakunda (Samin, Jibanar, Safan, Farba...) et même de Guinée-Bissau. Les prises de crevettes par contre sont commercialisées selon le même mode qu'ailleurs dans l'estuaire et sont destinées aux usines de Ziguinchor.

La production du *tambadjang* et du *gejj* à partir de mulets, d'ethmaloses et de capitaines, domine la transformation artisanale dans les trois villages considérés. Le poisson transformé est commercialisé à l'intérieur des mêmes circuits que le poisson frais bien que sa plus grande aptitude à la conservation permettent sa distribution jusque dans des villages très éloignés par les *bana-bana*. A Sina et à Ségafula, la transformation est le fait exclusif des femmes tandis qu'à Hamdalay où existent de 3 claies de séchage fabriquées localement, les hommes participent aussi à cette activité.

Comme c'est le cas pour la grande majorité des centres de pêche de Casamance, les villages co-dominants du Balantakunda souffrent de l'absence d'infrastructures locales et vont tous chercher glace, essence et pièces détachées dans des villages comme Jatakunda et surtout Gudomp qui abritent également les seuls ateliers de réparation disponibles.

Les villages co-dominants de Moyenne et de Basse Casamance sont, en résumé, les lieux principaux d'implication des pêcheurs autochtones dans la pêche artisanale. Ceci reflète à la fois l'essor de cette activité dans un milieu humain où des formes "modernes" sont apparues tardivement ainsi que son étroite dépendance par rapport aux stratégies "terriennes", élaborées avant tout en référence aux systèmes de production agricole. La co-dominance de la pêche et de l'agriculture est cependant une réalité dynamique au sein de laquelle les deux termes se situent et évoluent en fonction d'un ensemble de contraintes et de déterminations parmi lesquelles les conditions naturelles et l'environnement socio-économique jouent un rôle décisif. Il ne fait pas de doute que l'évolution de ces deux facteurs entraînera dans l'avenir de nouvelles modifications qui pourraient se manifester différemment dans des communautés qui, malgré tout, restent diverses et gardent leurs spécificités.

2.4. LES CENTRES ESTUARIENS MIXTES

Ce sont les centres de pêche les plus importants et les plus actifs de l'estuaire et, peut être, de toute la Casamance. Situés pratiquement tous en Basse Casamance orientale (Est de Ziguinchor) et dans le Balantakunda, ces centres sont des zones cosmopolites où se rencontrent des populations extrêmement diverses par leurs origines géographiques et techniques, par leur mode d'exploitation du milieu halieutique, par leur organisation sociale et par leur degré de spécialisation dans l'économie de la pêche. Baganga, Gudomp Anak, Adéan et Jatakunda apparaissent comme les plus importants parmi ces villages de pêcheurs migrants et autochtones inégalement impliqués dans le secteur de la pêche. Par la nature et les caractéristiques de sa population de pêcheurs, Ziguinchor pourrait être rattaché à ce type de communauté.

Etirée, d'Ouest en Est, le long de l'estuaire et entre celui-ci et la route du Sud, la position des villages mixtes reflète à la fois leur implication dans la production halieutique et le rôle joué par la route dans leur insertion active au sein des circuits commerciaux et monétaires qui sont devenus les régulateurs fondamentaux de leur économie. Cette position particulière n'est pas propre aux centres mixtes et est partagée par les villages co-dominants autochtones appartenant à la même aire géographique. L'essence de la différence existant entre ces deux types de villages réside en réalité

dans le rôle historique joué par les populations migrantes de la vallée du Fleuve dans la transformation des petits villages d'agriculteurs où ils se sont fixés à la fin des années 1940, en centres où la pêche joue aujourd'hui un rôle déterminant.

Deux types de faits justifient le caractère mixte de ces centres de pêche :

- la nature duale de leur économie qui en fait en réalité des villages co-dominants où l'agriculture joue un rôle important similaire à celui des autres villages du Balantakunda.

- le double caractère de leur population composée de communautés de pêcheurs exclusifs majoritaires dans la pêche et d'une population de pêcheurs autochtones co-dominants impliquée dans les deux types d'économie.

Les pêcheurs *tukulër* migrants, les plus nombreux, sont dans leur grande masse des "Subalbe" (pêcheurs de caste) mais comprennent également des éléments "torodé", de la noblesse ancienne non castée, et "macube", de l'ordre servile pré-colonial. Vivaces au Futa, les survivances idéologiques des anciennes hiérarchies d'ordres et de castes se sont nettement estompées dans les centres de pêche casamançais, comme l'indique l'hétérogénéité sociale des communautés *tukulër* qui s'y sont transplantées.

Les pêcheurs "*haal pulaareen*" (*tukulër*) des centres de pêche mixtes de la Casamance estuarienne sont des pêcheurs exclusifs. Au Futa pourtant, les *subalbe* combinaient la pêche à la culture du mil ou à d'autres activités. Leur déplacement a donc suscité une modification de leurs choix productifs dans le sens du passage d'une spécialisation "dominante" à une spécialisation exclusive dans la pêche. Ce phénomène est aisément explicable au regard des problèmes rencontrés par la communauté *tukulër* pour acquérir une assise foncière propre et de la spécialisation de cette communauté dans la pêche crevette qui représente une supériorité nette sur l'agriculture, en termes de revenus monétaires.

De surcroît, les pêcheurs *subalbe* ne sont pas des saisonniers car le mode de fonctionnement de l'économie crevette - et estuarienne en général n'est pas strictement saisonnier. Les retours au Futa ne se font que tous les 2, 3 ou 4 ans pour des raisons essentiellement familiales, même si par ailleurs, des déplacements fréquents mais irréguliers sont effectués par les migrants *tukulër* à l'intérieur de la Casamance et entre celle-ci et d'autres régions (Gambie, Guinée-Bissau, Cap-Vert . . .). Une nette tendance à la sédentarisation constitue une caractéristique supplémentaire des pêcheurs *tukulër* de Casamance.

Sur un échantillon de 50 pêcheurs recueilli entre mars et octobre 1982 à Adéan, Baganga et Gudomp par Cisse-Male (1984 : 30-32), on trouve notamment que 68 % des gens interrogés résidaient dans un de ces villages depuis plus de dix ans et que 52 % de l'échantillon avaient fait en Casamance un séjour de plus de 18 ans. Enfin, 14 % des personnes interrogées n'étaient pas retournées au Futa depuis au moins 15 ans.

En outre, les "vieux" (plus de 50 ans) les plus anciens dans les villages mixtes y payent l'impôt depuis un certain nombre d'années (6 - 7 ans) et sont même redevenus co-dominants en se dotant de champs de mil en sus d'une maison (Cisse-Male, Ibid : 57 - 58 et 32).

Les pêcheurs migrants *waalo-waalo* constituent la seconde communauté de pêcheurs des centres estuariens mixtes, par leur importance et leur rôle dans le développement de ces centres. Bien que co-existants dans certains villages (Gudomp, Jatakunda), les pêcheurs *waalo-waalo* et *tukulër* occupent des aires géographiques différentes, du fait de l'incompatibilité des types de pêche (senne de plage, filets à crevettes) dans lesquels ils se sont respectivement

spécialisés. Cependant, la nature de leur présence dans les centres estuariens de Casamance, est la même dans ses grandes lignes. Les pêcheurs de senne *waalo waalo*, présents surtout à Gudomp, Jatakunda, Simbandi-brasu et sur la rive Est du Soungrougrou sont, comme les pêcheurs *tukulër*, des pêcheurs exclusifs dont la tendance à la sédentarisation en Casamance est nette. Comme les premiers ils ont construit des maisons en dur dans les centres où ils sont implantés aujourd'hui même si, quelquefois, ils maintiennent des résidences secondaires ailleurs dans la région ou dans leur région d'origine. La plupart sont installés dans leur résidence actuelle depuis 10, 15 à 20 ans et ne retournent au *Waalö* qu'à l'occasion d'événements familiaux. Des familles entières se sont ainsi reconstituées en milieu casamançais tandis que dans certains cas, des unions matrimoniales entre *waalo-waalo* et autochtones ont abouti à l'émergence de noyaux familiaux ayant des attaches locales.

La seconde composante des centres mixtes est constituée par les pêcheurs autochtones co-dominants qui, dans leur pratique de la pêche ne se distinguent pas des pêcheurs des villages co-dominants dont nous avons déjà discuté. Beaucoup moins nombreux, ceux-ci n'en constituent pas moins des minorités significatives.

A Gudomp, par exemple, les pêcheurs *mandingue* constituent la première minorité ethnique parmi les pêcheurs; représentant 15,7 % des chefs d'unités recensés en septembre, ils se situent loin derrière les pêcheurs *tukulër* (68 %) comme c'est le cas dans la majeure partie des villages mixtes estuariens. La faiblesse de ce pourcentage contraste avec la proportion globale des pêcheurs *mandingue* (plus de 30 % dans la zone estuarienne) et constitue un indice supplémentaire confirmant leur plus grande concentration dans les villages autochtones co-dominants. Toutes les autres minorités de pêcheurs réunies ne représentent que 16,7 % des effectifs de septembre. Parmi elles, les *waalo-waalo* (5,6 %), les *Pël* (4,6 %) et les *Balant* (3,7 %) restent suffisamment représentés tandis que les chefs d'unités *joola* et *papel* ont, ensemble, un poids presque négligeable (2,8 %).

Les pêcheurs *pël* et *nyominka* de Gudomp sont, comme les *tukulër* et les *waalo-waalo*, des pêcheurs exclusifs ne pratiquant pas l'agriculture. Les *Tukulër* mis à part, tous sont pour l'essentiel des pêcheurs de poisson utilisant l'épervier ou le *félé-félé*. Les sennes de plage *waalo waalo* sont les seules à effectuer des migrations régulières vers d'autres points de pêche et sont en général absentes de Gudomp où elles ne pêchent qu'occasionnellement à cause de l'abondance des obstacles posés par la pêche crevettière *sans barigo t*. Le poids démographique des pêcheurs *waalo-waalo* est, par ailleurs, sans commune mesure avec leur importance économique.

Les pêcheurs *mandingue*, *joola* et *balant* de Gudomp sont aussi, pour l'essentiel, des pêcheurs de poisson disposant de moyens divers. Tous sont des pêcheurs - paysans pratiquant la culture du mil, du mals, du riz, de l'arachide tandis que leurs femmes et les autres éléments de leurs segments de lignage sont impliqués dans le type d'activités intégrées que l'on trouve dans les villages co-dominants du Balantakunda. A Gudomp, le maraîchage, les plantations de banane et d'ananas, l'artisanat, l'élevage domestique et le commerce sont même plus importants que dans ces villages à cause de sa position privilégiée dans les réseaux marchands, liant la Moyenne Casamance à Ziguinchor, puis au reste du pays.

Ainsi, la dynamique de l'économie de la pêche à la crevette ou à la senne de plage, assurée par des populations migrantes qui représentent plus des deux tiers de la population de pêcheurs, s'est greffée à des structures qui, en dernière analyse, ne sont pas fondamentalement différentes de la pêche co-dominante telle qu'elle est pratiquée à Sina, Segafula ou Hamdalay.

La coexistence des formes "avancées" de l'économie halieutique avec ses formes "paysannes", se reflète également dans la dualité du mode de commercialisation des produits. A côté du mareyage "en gros", particulièrement lucratif, et orienté vers la distribution des prises des types de pêche les plus rentables (pêche à la crevette, à la senne de plage), le micro-mareyage occupe l'espace économique constitué autour des captures des unités "secondaires" (épervier, *félé-félé*). Ce dernier est, en fait, l'activité qui occupe le plus grand nombre d'intermédiaires dans le secteur. Plus de cinquante revendeurs, pour la plupart des *Pël-Jalonke*, ne disposant que de bicyclettes et de paniers en osier pour transporter le poisson, acheminent le poisson débarqué par ces unités vers les villages de l'intérieur et même la Guinée-Bissau et Ziguinchor. Une partie importante des débarquements est cependant vendue sur place aux consommateurs du village ainsi qu'aux *bana-bana* spécialisés dans la transformation artisanale qui reste un sous-secteur décisif de l'économie de la pêche à Gudomp.

Gudomp, qui est aussi un centre d'avitaillement en essence et de réparation, dispose en effet des infrastructures de transformation les plus importantes du Balantakunda. Il y existe une aire (un hangar) de séchage du poisson (*gejj*), ainsi que neuf bâtiments construits avec une subvention du Fond Européen de Développement (FED). Ces bâtiments sont répartis en 41 cellules munies de 123 fours à métorah servant à la production du poisson fumé.

L'économie du métorah, qui rappelle le commerce guinéen des années 50, est contrôlée par des *Pël-Jalonke* travaillant individuellement dans le cadre d'un circuit bien structuré qui mérite d'être mieux étudié. Le poisson transformé est acheminé vers Kolda et les marchés traditionnels du métorah, la Guinée et la Guinée-Bissau.

Parmi les centres estuariens mixtes, Ziguinchor, enfin, mérite une attention particulière, car il constitue le centre de toute la pêche casamançaise. Premier marché de la région, seul centre d'avitaillement en pièces détachées, en moteurs, en filets, en glace pour la conservation, il est également le plus grand centre de construction de pirogues et abrite le cœur du tissu industriel crevettier dont dépendent organiquement des centaines d'unités opérant dans la région. Il est un lieu de débarquement et de rencontre des unités opérant sur toute la longueur de l'estuaire et même en mer et enregistre les mouvements de flux et de reflux quotidiens les plus importants de toute la Basse et Moyenne Casamance. Les pêcheurs co-dominants *banjal*, *papel*, *same*, *esiliens*, *mandingue* fréquentent en permanence ses deux débarcadères de même que les pêcheurs maritimes et les pêcheurs exclusifs de l'estuaire. Il est le plus gros centre de mareyage de la zone et est un point de chûte pour les intermédiaires *waalo-waalo*, *nyominka* et *tukulër* de même que pour certains micro-mareyeurs et même une femme *joola* impliquée dans le mareyage. Un groupe particulier de femmes "ajoola" originaires de Kabrus y jouent également un rôle original dans les débarquements, le transport et la commercialisation des prises parallèlement aux mareyeurs et aux *bana-bana* et assurent en partie le nettoyage des pirogues.

Lieu de résidence permanente de nombreux lignages *tukulër*, *nyominka*, *waalo-waalo* dont les activités transcendent même aujourd'hui le domaine exclusif de la pêche, les quartiers de Ziguinchor abritent également une forte proportion de pêcheurs autochtones exclusifs et co-dominants dont les attaches terriennes sont maintenues tant bien que mal par le caractère ambivalent urbain et rural de cette ville. Il ne fait pas de doute que la prise en compte de l'ensemble de ces inter-connections, leur analyse et leur insertion dans l'étude d'ensemble de la pêche casamançaise et des systèmes de production qui lui sont liés, nécessitent un travail spécifique et systématique à caractère monographique. C'est là une voie de recherche qui reste largement ouverte.

2.5. LES VILLAGES D'AGRICULTEURS-PECHEURS OCCASIONNELS

Ce dernier type, qui est très répandu et qui représente près de la moitié (45 %) des centres de pêche en Casamance, concerne les communautés dans lesquelles la pêche existe, mais de façon totalement subordonnée à d'autres activités dont l'agriculture. Dans toutes les zones Continentales évoquées dans cette typologie, il existe des villages où la pêche n'est pratiquée que de façon occasionnelle ou par une infime minorité de pêcheurs spécialisés dans la satisfaction des besoins communautaires en espèces destinées prioritairement à la consommation domestique. Dans certains cas, cette production occasionnelle donne lieu à un micro-mareyage rudimentaire qui se réalise même quelquefois à pied à défaut de bicyclette.

Ainsi, la plupart des villages du Kalunay (Fincok, Kubanaw, Kubalang) sont des villages où la pêche est pratiquée de façon occasionnelle. Dans le complexe côtier et les environs de l'embouchure, ces villages comme Jana, Nomun, Itu, Bajat, Brin apparaissent également comme des villages de pêcheurs occasionnels. Dans tous ces villages, la culture du riz, le maraîchage ainsi que d'autres activités, dont quelquefois la cueillette des huîtres, prennent systématiquement le pas sur des formes de pêche pratiquées par une minorité disposant de faibles moyens matériels et impliquée surtout dans le cadre d'autres activités.

Il en est de même dans le Yasîn pour des villages comme Frankunda, Sibikuroto, Marakisa, Kuninding, Joye, Jongeer, Sonkokunda, dans le Foni oriental des environs de Rona (Inor, Manora, Mayor) ainsi que dans le Eiuje (Jende, Kunayan, Bakum, Bajari, Buno . . .). Cependant dans ces dernières zones, la place de la pêche n'est pas exactement la même dans tous les villages. Certains comme Frankunda, ne comportent pas plus de 6 unités pêchant toutes à l'épervier tandis qu'un village comme Buno compte 29 détenteurs d'unités.

Pour des systèmes agricoles qui ne diffèrent pas fondamentalement de ceux en cours dans les villages co-dominants et mixtes, la pêche dans ces villages de paysans-pêcheurs occasionnels se caractérise par un certain nombre de faits.

Dans les villages où on trouve le plus grand nombre d'unités (une quarantaine) pratiquant la pêche (Kunayan, Bajari et Buno), le phénomène le plus frappant est le nombre impressionnant d'unités; individuelles où le propriétaire de l'engin pratique la pêche seul et sans embarcation. Parmi les 35 unités de Bajari, 89 % des pêcheurs travaillent ainsi seuls et sans pirogue. Il en est de même à Kunayan (73 %) et à Buno (83 %). A Kunayan, tous les pêcheurs sont *mandingue* et à cette homogénéité ethnique correspond l'exclusivité de la pêche à l'épervier. L'hégémonie mandingue sur la pêche est perceptible également à Bajari où ceux-ci constituent 85 % des pêcheurs et à Buno (64 %) ; les autres groupes de pêcheurs représentés dans ces villages sont des *Joola*, des *Balant* et quelques rares *Manjak* et *Pél*.

Paradoxalement, les villages où l'on trouve le moins d'unités de pêche (7 à 15) sont ceux où l'on trouve la plus grande proportion d'unités munies d'embarcations ou la plus grande diversité technologique (*félé-félé*, filet à crevette, filet dormant, épervier:). Dans ces cas, c'est la faiblesse extrême du nombre des individus pratiquant la pêche qui indique la priorité absolue donnée à l'agriculture dans les systèmes de production locaux, au détriment de la pêche qui est l'affaire d'une minorité chargée en particulier d'assurer la subsistance de la communauté. La fraction de la production évacuée à travers les circuits commerciaux est minime dans l'ensemble de ces villages, comme le montre la physionomie même du micro-mareyage qui est le fait des pêcheurs eux-mêmes. Souvent ceux-ci ne disposent pas de vélo et font quelquefois des trajets de plusieurs kilomètres à pied.

Le caractère généralisé, la large distribution spatiale des formes de pêche occasionnelles en Casamance, les spécificités de ces formes dans l'espace, suggèrent l'intérêt de leur étude pour une compréhension du fonctionnement des systèmes de production dans le secteur de la pêche en Basse et Moyenne Casamance. Ces formes, en effet, "disent quelque chose" sur la pêche et à ce titre méritent d'être plus systématiquement décrites et analysées dans le cadre de recherches ultérieures. Pour le moment, leur identification en tant que type théorique et "réel" distinct offre une base appréciable pour la réalisation d'un tel travail.

La faiblesse de l'importance accordée à l'arachide par rapport aux autres cultures dans les villages étudiés peut faire penser à une sous-estimation du poids réel de cette culture dans les systèmes productifs en question. Cette donnée contraste en particulier avec les résultats obtenus dans huit villages de Basse Casamance où l'arachide est la culture principale avec 49 % des surfaces cultivées (SALL et al., 1983 : 15-16). Dans les villages de paysans-pêcheurs que nous avons étudiés, les paramètres sociologiques (temps de travail, destination des produits et importance stratégique...) ont prévalu dans l'identification de la place respective de chaque produit dans les systèmes de production. L'évaluation des surfaces cultivées ajouterait sans nul doute un élément précieux de précision et de "contrôle" des informations obtenues. Nous doutons cependant qu'un tel travail puisse remettre en cause les rapports entre produits tels qu'ils ont été perçus. Il est bon de noter, à cet égard, que dans l'échantillon utilisé par SALL et al., le seul village de paysans-pêcheurs est celui où les cultures de plateau sont les moins importantes tandis que l'arachide n'y est pas dominante (Ibid : 15 - 16).

CONCLUSION

Le tableau de la pêche casamançaise à l'époque actuelle montre clairement l'importance désormais acquise par celle-ci. Par rapport aux statistiques disponibles concernant la pêche au Sénégal (27000 pêcheurs environ)(1), celles obtenues en Casamance étonnent par leur ampleur (9000 pêcheurs). Les rapports ethno-démographiques dans le secteur seraient actuellement inversés en faveur des pêcheurs autochtones, largement majoritaires aujourd'hui, alors que jusqu'à présent ceux-ci étaient considérés comme des non-pêcheurs, à la remorque des groupes migrants professionnels.

Cependant, si ces données nouvelles ne peuvent manquer d'apporter des éléments décisifs pour comprendre les tendances actuelles du secteur, elles méritent toutefois d'être examinées avec prudence, à la lumière des informations qualitatives dont nous disposons en ce qui concerne la pêche en Casamance.

Ce n'est pas un hasard, en effet, que près de la moitié des centres de pêche de la région, soit constituée de villages où la pêche n'est pratiquée que de façon occasionnelle, à temps partiel et avec des moyens de faible envergure. Ce n'est pas un hasard non plus que 1589 unités (soit 36 %) travaillent sans embarcation leur appartenant en propre. De surcroît, la majeure partie de ces unités fonctionnent dans les villages co-dominants où nous savons être concentrée la majorité des unités autochtones.

(1) Compte non-tenu de la plupart des unités estuariennes de Casamance, généralement absentes des recensements précédents.

De l'ensemble de ces faits, il ressort la nécessité de ne pas dissocier Les informations quantitatives brutes (dont on ne peut que souligner l'importance pour les politiques de développement actuelles) de la dynamique qualitative donnée par l'analyse typologique de la pêche dans ses rapports avec les systèmes de production.

Ainsi seulement devient-il possible d'articuler le général au particulier, de situer les tendances locales dans la mouvance globale ou de relativiser les tendances générales par les variations à l'échelle d'une région historique, d'un terroir.

L'analyse confirme à ce titre, le caractère déterminant des contraintes écologiques et des stratégies "terriennes" et agricoles dans le développement de la pêche parmi les communautés casamançaises. Elle montre également comment la dynamique engendrée par ce développement modifie à son tour, la position des termes constitutifs de ces stratégies.

Tandis que les pêcheurs migrants saisonniers, ou sédentarisés ont fait des choix - à la base même de leur présence dans la région - qui leur ont permis de se concentrer dans les zones écologiques à haut rendement (zone maritime, embouchure, amont de l'estuaire pour la pêche au *waas-tilapia*...) et dans les types de pêche à rentabilité optimale, la situation des communautés autochtones présente une nette ambivalence. Celle-ci reflète la tendance générale de celles-là à réaliser l'exploitation optimale des possibilités offertes par les différents milieux auxquels elles ont accès : elle exprime aussi le compromis régissant les impératifs de l'économie marchande et les exigences de sécurité alimentaire qui sont omniprésentes dans les calculs de ces communautés. Compte tenu de l'ampleur et du nombre des initiatives de développement entreprises dans la région, de telles réalités méritent d'être pleinement prises en compte.

B I B L I O G R A P H I E

- CISSE-MALE (S.), 1984.- L'immigration toucouleur en Casamance. Exemple de trois villages du Balantacounda. Mémoire de maîtrise - Université de Dakar.
- CORMIER-SALEM (M.C.), 1986.- La filière des huîtres. Papier présenté au séminaire sur les Recherches Halieutiques en Casamance. CRODT/ISRA, juin 1986. Ziguinchor, (à paraître).
- CORMIER-SALEM (M.C.), 1985.- Les pêcheurs, nomades de la mer ? L'exemple des déplacements en Casamance. Anthropologie maritime CETMA-CNRS, cahier n°2, pp 135 - 142.
- DIAW (M.C.), 1985.- Formes d'exploitation du milieu, communautés humaines et rapports de production. Première approche dans l'étude des systèmes de production et de distribution en Casamance. Doc. sci. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye 04.
- DIAW (M.C.), 1986.- Les conditions historiques du développement de la pêche en Casamance. In : L'estuaire de la Casamance ; environnement, pêche, socio-économique. CRODT/ISRA, Dakar, 1986.

- KEBE (M.), CHABOUD (C.), 1984.- Le poisson dans la région d'Oussouye et de Bignona. Evaluation du Projet de Développement intégré des pêches Artisanales en Casamance. Rapport de l'étude complémentaire. CCCE/CRODT, Dakar.
- SALL (S.), KAMUANGA (M.), POSNER (J.), 1983.- Zonage de la Basse Casamance, Rapport de l'Equipe système, ISRA/Djibelor.
- VAN CHI BONNARDEL (R.), 1977.- Exemple de migrations multiformes intégrées : les migrations de Nyominka (îles du Bas-Saloum sénégalais), Bull. IFAN, T39, série B (4) : 837-889.

TABLEAU 1. • Le calendrier des principales activités de production (exemple de Mlomp)

SAISON	ACTIVITES	PRODUCTEURS
Novembre à Juillet	--) Récolte de vin de palme	--) Hommes
Décembre à fin mai	--) Cueillette des huîtres	--) Femmes
Janvier - février	--) Début du maraîchage	--) Femmes
Janvier à avril-mai	--) Campagne de construction des maisons	--) Hommes
Janvier à juillet	--) Préparation de l'huile de palme	--) Hommes et femmes
Avril à mai	--) Défrichage des champs pour les cultures d'hivernages (riz = semis direct)	--) Hommes
Mai	--) Cueillette du nééré	--) Femmes
Mai • juin	--) Coupe de bois de chauffe	--) Femmes
Juin • juillet	--) Culture du riz en semi-direct du mil, du maïs, pépinières pour le repiquage	--) Hommes
Juillet à septembre	--) Culture de l'arachide Culture et repiquage du riz de bas-fond	--) Hommes et femmes --) Homme (cultures) et femmes (repiquage)
Septembre à décembre	--) Récoltes	--) Hommes et femmes
Décembre à août	--) Migrations de travail vers les grandes villes	--) Hommes et femmes (jeunes)
Toutes saisons	--) Pêche	--) Hommes

Tableau 2.- Structuration ethnique des unités de pêche.

TYPE DE PECHE	ETHNIES	Mandingue		Balant		Manjak		Baynunk		Joola		Pél		Nyominka		Waalo-w.		Get-ndar		Lebu		Tukulér		TOTAL		
		U.P	FO/W	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z			
Sennes de Plage	U.P FO/W	3 56	7 6	2 23	4 2,5	-	-	-	-	10 100	22 11	1 13	2 1	20 257	44 28	8 465	18 52	-	-	-	-	1 18	2 2	45 932		
Sennes Mixtes	U.P FO/W	1 21	3 5							6 48	50 35										5 66	42 49	12 135			
Yolal	U.P FO/W	2 6	4 4							32 99	64 64	1 3	2 2	4 2	8 8	1 3	2 2					10 31	20 20	50 54		
Lignes	U.P FO/W	4 6	29 32			1 1	7 5			7 10	50 53			1 1	7 5							1 1	7 5	14 19		
Arman dinga	U.P FO/W	2 3	4 5	1 1	2 1	1 1	2 1			36 50	77 77	1 1	2 1	4 6	8 9							2 3	4 5	47 65		
Filets dormants (FD)	U.P FO/W	15 31	5 3	5 10	2 1	3 6	1 1	2 4	7 0	82 164	27 14	8 16	3 1	30 174	10 15	2 4	1 0	30 174	10 15		93 539	31 45	33 62	11 5	303 1184	
FD Mixtes	U.P FO/W	-		-		-		-		12 25	63 50	-		3 12	16 24	1 2	5 1	2 9	10 18				1 2	5 1	19 50	
Kaya	U.P FO/W	4 6	4 3	-		-		5 8	4 4	109 174	92 93	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	119 188		
Kaya Mixtes	U.P FO/W	2 4	9 9	-		-		-		20 43	91 91			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22 47		
Félé-félé (FF)	U.P FO/W	193 394	35 35	74 151	13 13	4 8	1 1	1 2	0 0	155 317	28 28	31 63	6 6	21 43	4 4	4 3	1 1	-	-	-	-	-	-	74 151	13 13	558 137
Eperviers (EP)	U.P FO/W	699 1277	48 48	147 269	10 10	8 15	1 1	32 58	2 2	506 924	35 35	18 33	1 1	23 42	2 2	16 29	7 1	-	-	-	-	-	-	10 18	1 1	1459 2665
Filets crevettes (FC)	U.P FO/W	365 464	41 41	78 99	9 9	18 23	2 2	25 32	3 3	121 154	13 13	12 15	1 1	10 13	1 1	7 9								261 332	29 29	897 1141
FC/EP	U.P FO/W	109 216	56 56	26 52	13 13	1 2	0 0	8 16	4 4	38 75	19 19	2 4	1 1	-	-	1 2	0 0							10 20	5 5	195 387
FC/FF	U.P FO/W	38 76	39 39	5 10	5 5	-		2 4	2 2	11 22	11 11	3 6	3 3	3 6	3 3	1 2	7 7							35 70	36 36	98 196
FC/FD	U.P FO/W	6 12	6 6	1 2	1 1	-		-		1 2	1 1	4 8	4 4	2 4	2 2	-								86 172	86 86	100 200
FF/FD	U.P FO/W	14 32	16 16	4 9	5 5	1 2	1 1	-		46 106	53 53	2 5	2 2	4 9	5 5	-								16 37	18 18	87 200
FF/EP	U.P FO/W	49 99	37 37	11 22	8 8	-		6 12	4 4	49 99	37 37	1 2	1 1	10 20	5 5	1 2	7 7							6 12	4 4	133 268
FD/EP	U.P FO/W	3 5	10 10	2 4	2 2	-		-		17 31	65 65	1 2	4 4	1 2	4 4	-								2 4	8 8	26 48
FF/FD EP/FC	U.P FO/W	43 92	33 33	8 17	8 8	-		1 2	1 1	26 56	30 30	4 9	3 3	7 15	6 6	2 4	2 2							36 81	39 39	129 276
TOTAL		1552 2800	36 36	364 669	8 8	37 58	1 1	82 807	1 1	1284 2499	35 35	89 80	0 1	143 796	3 3	44 530	2 2	32 183	1 2		95 542	0 0	589 1077	17 17	4313 9292	

U.P : Unité de pêche : il s'agit en réalité des chefs d'unité qui nous ont servi de repère à cette étape particulière de la recherche.
 FO/W : Force de travail utilisée par l'ensemble des unités concernées. Cette variable a été calculée en multipliant le nombre d'unités par la moyenne d'équipage du type de pêche en question. En CP qui concerne les Sennes dont les variations d'équipage sont considérables, les valeurs réelles ont été retenues en général. En ce qui concerne les filets dormants, 2 moyennes ont été retenues : 2,09 pour les U.P. «Sivariennes» et 5,8 pour les F.D. en mer.

DISCUSSION

SAMBA : Au regard des effectifs importants de pêcheurs et d'unités de pêche avancés pour la Casamance, ne serait-il pas utile de préciser s'il s'agit de pêcheurs occasionnels ou permanents ? D'autre part, ne serait-il pas plus pertinent, d'un point de vue historique, de raisonner dans le cadre sénégal-guinéen (Bissau) en raison des échanges de pêcheurs entre ces deux pays ?

C. DIAW : Effectivement, toutes les unités n'ont pas le même poids et il y a une forte variabilité dans le temps de travail investi. Une étude sera entamée prochainement à l'échelle sénégal-guinéenne .

TOURE : Les critères utilisés pour la typologie des villages et Campements de pêche ne sont pas en relation avec ceux retenus par les biologistes pour le choix de leurs points d'enquête. Il serait très utile d'homogénéiser le choix des critères entre différentes disciplines.

FO NTANA : En raison de l'intégration observée entre pêche et agriculture, quelle est la place de l'agriculture par rapport à la pêche et quelle est l'évolution des rapports entre les deux secteurs ?

C. DIAW : Le sondage actuellement en cours permettra de répondre à ces questions.